

DEL2024\_01\_006

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 30



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente et un janvier, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 25 janvier 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Emin SARACUZ, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX

### ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Mme Chrystel LAÏDOUNI (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES CIMETIERES**

#### *Sur proposition de Laurent CHAINEY.*

Le règlement intérieur des cimetières vise à définir le fonctionnement d'achat et de renouvellement de concessions, la gestion des inhumations et exhumations, la destination des cendres ainsi que tous les travaux liés au fonctionnement des cimetières, tout en respectant la sécurité publique.

La version en vigueur ne permet pas une gestion pleinement satisfaisante des cimetières. La version proposée intègre de nouvelles dispositions et pratiques en posant et en imposant un cadre à toute intervention dans les cimetières ainsi qu'en apportant des précisions pour les familles et les intervenants.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Vu les articles 78 à 92 du Code civil,

Vu le Code pénal, notamment les articles 225-17 et 225-18-1 relatifs au respect dû aux défunts,

Vu le décret 2010-917 du 3 août 2010, relatif à la surveillance des opérations funéraires,

1/2

DEL2024\_01\_006

Vu le décret 2011-121 du 28 janvier 2011, relatif aux opérations funéraires,

Vu la délibération n°2010-149 du 19 octobre 2010 portant sur l'approbation du règlement général actualisé des cimetières,

Vu le règlement de police des cimetières en date du 20 octobre 2010,

Considérant les évolutions réglementaires,

Considérant qu'il y a lieu de se mettre en conformité en approuvant un texte relatif au fonctionnement des cimetières tant pour les usagers que pour les professionnels devant y travailler afin d'y assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le déroulement de funérailles dans les meilleures conditions d'ordre et de décence,

Considérant qu'il convient d'actualiser le règlement de police des cimetières du 20 octobre 2010,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'abroger le règlement de police des cimetières de la ville de Montfermeil adopté par la délibération n°2010-149 du 19 octobre 2010.
2. D'approuver le règlement municipal des cimetières tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**30 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Emin SARACCOZ, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**

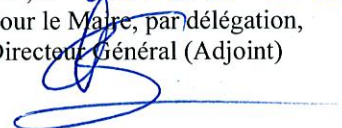


Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 01.02.2024  
Au Représentant de l'Etat  
Publié le 01.02.2024  
Montfermeil, le 01.02.2024  
Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.